

- En 2000, les importations en provenance de Russie atteignaient 666 millions de dollars. Ces chiffres indiquent une augmentation par rapport aux 607 millions enregistrées en 1999, ces derniers ayant eux-mêmes chuté de 18 p. 100 par rapport aux 730 millions de dollars en 1998. Les importations se composent principalement de pétrole brut, de fer et d'acier, de métaux communs, de poisson et de fruits de mer, et de métaux précieux.
- L'investissement direct du Canada en Russie, qui est évalué à 1,2 milliard de dollars, est destiné principalement aux secteurs du pétrole et du gaz, de l'exploitation minière, de l'alimentation et de la haute technologie. Le Canada est la première source d'investissement direct étranger dans les exploitations minières en Russie, une cinquantaine d'entreprises canadiennes y étant établies.
- La Société pour l'expansion des exportations réévalue ses activités sur le marché russe dans le but de les accroître. L'an dernier, elle a élargi une facilité de crédit d'assurance de 20 millions de dollars qui s'appliquait au secteur agroalimentaire, pour des matériaux et des services de construction.
- Le Canada et la Russie sont en train de négocier un accord sur la protection des investissements étrangers afin de remplacer celui qui avait été signé avec l'Union soviétique en 1989.

Coopération technique, gouvernance et assistance humanitaire

- Depuis 1991, grâce à son programme de coopération technique, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuie le processus de réforme en Russie. Le programme aide des sociétés, des organisations non gouvernementales et des établissements publics canadiens à entreprendre des projets permettant le passage à l'économie de marché et le développement de la démocratie; il vise en outre à resserrer les liens avec la Russie, dans les domaines du commerce et de l'investissement.
- L'ACDI a engagé plus de 250 millions de dollars dans plus de 200 projets de coopération technique. Le programme en faveur de la Russie, qui compte plus de 50 projets en cours de réalisation, dispose d'un budget de 22 millions de dollars pour 2001.
- Les projets qui bénéficient du programme de coopération technique relèvent d'activités très variées : réforme des lois et des règlements, gestion des ressources naturelles (pétrole et gaz en particulier), protection de l'environnement, agriculture et enregistrement foncier, avancement des petites entreprises, épanouissement de la société civile, et questions relatives à la gestion de l'Arctique et aux peuples autochtones.